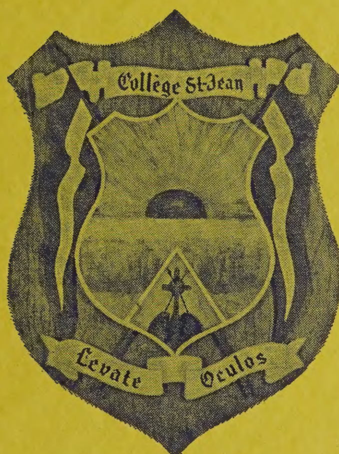
COLLEGE SAINT-JEAN

COLLEGE BILINGUE D'EDUCATION

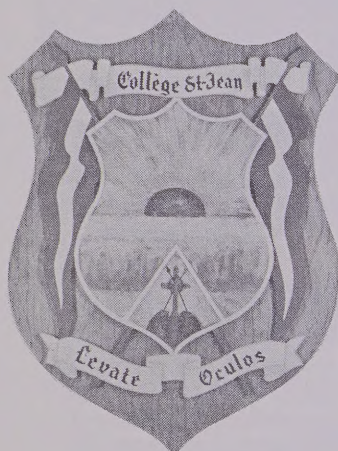


Annuaire 1964-65-66

8409-91e rue
Edmonton, Alberta
Tél.: 466-2196

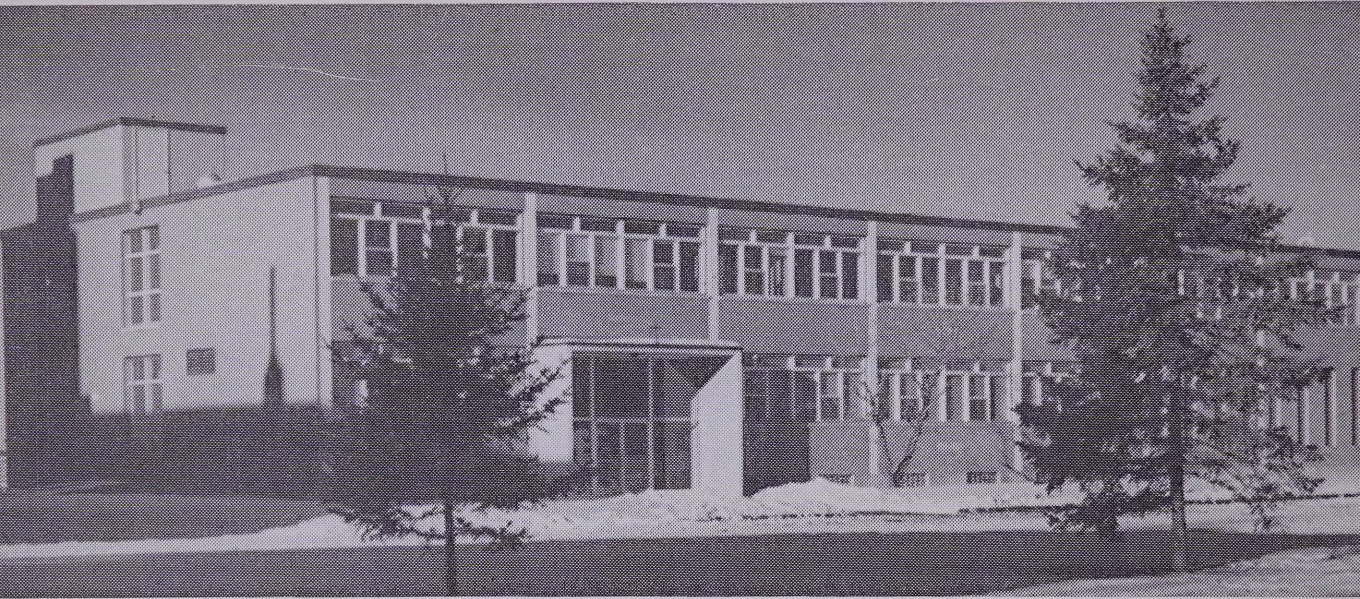
COLLEGE SAINT-JEAN

COLLEGE BILINGUE D'EDUCATION



Annuaire 1964-65-66

8409-91e rue
Edmonton, Alberta
Tél.: 466-2196



Salles de classe, bibliothèque et laboratoires.

Comité de l'A.C.F.A.

chargé de promouvoir le Collège d'Education

Me Louis Desrochers

Son Honneur le Juge André Déchène

Me Lucien Maynard

Dr Joseph-P. Moreau, M.D.

R.P. Arthur Lacerte, o.m.i.

DIRECTION

Directeur:

Arthur Lacerte, o.m.i., B.A. (Ottawa), L.Ph., L.Th. (Rome et Ottawa), L.Péd. (Montréal), D.Ed.

Sous-directeur:

Fernand Champagne, o.m.i., B.A., L.Péd. (Montréal).

Directrice des étudiantes:

Soeur Marie-Jeanne-Louise, c.s.c., B.Ed. (Alberta), L.Péd. (Laval).

CORPS PROFESSORAL

Philosophie et Catéchèse:

Thomas Bilodeau, o.m.i., B.Ed. (Ottawa), B.A., L.Ph. (Rome).
Laurent Godbout, B.A., M.A. (Ottawa).

Français:

Mlle Marguerite Sautier, Agrégée (Paris).

Educational Psychology:

Mrs. A. V. D'ockrell, B.A. (Hunter), M.A. (Columbia).

Anglais:

M. Maurice Legris, B.A. (Ottawa), B.Ph. (Ottawa), M.A. (North Carolina).
M. J. B. Ower, B.A.(Honors) (Alberta), M.A. (Toronto).

Chimie:

M. Guy Tourigny, B.A. (Ottawa), B.Sc.(Honors) (Alberta).

Histoire:

Eméric Drouin, o.m.i., B.A. (Ottawa), B.Ed. (Alberta), M.Ed. (Détroit), Ph.D. (Ottawa).

School Administration:

M. Glyn Roberts.

Economie 200:

M. Thomas Powrie, B.S.A., M.A. (Saskatchewan), D.Phil. (Oxford).

Conseillère et directrice des étudiantes:

Rév. Soeur Marie-Jeanne-Louise, c.s.c., B.Ed. (Alberta), L.Péd. (Laval).

HISTORIQUE

A l'été 1954, l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation de l'Université Laval fondait une section de pédagogie de Laval à Edmonton.

Encouragés par les résutats de ces cours, les délégués de l'A.C.F.A. à leur congrès de 1957 et 1959 votaient à l'unanimité, une résolution à l'effet que ces cours d'été deviennent des cours réguliers.

En juin 1961, les associations canadiennes-françaises des provinces de la Saskatchewan et de la Colombie Canadienne endossaient avec ferveur cette demande.

A la suite de pourparlers avec le Département d'Education et l'Université d'Alberta, le Collège Saint-Jean conclut avec l'Université d'Alberta des accords qui aboutirent à une affiliation du Collège Saint-Jean à l'Université dans le but de donner deux ans du cours d'Education.

Une fondation d'une section-ouest de Laval à Saint-Jean dispensa des cours durant l'année académique 1961-1962. L'impossibilité d'obtenir des autorités provinciales une reconnaissance de ces cours pour l'obtention de certificats d'enseignement amena le désistement de ces cours.

BUT DU COLLEGE BILINGUE

Le Collège Saint-Jean fonde le Collège Bilingue de Pédagogie, dans le double but de préparer pour nos écoles bilingues de l'ouest, le personnel compétent dont elles ont besoin et de travailler pour sa part à édifier un Canada, non seulement bilingue mais biculturel.

CARACTERE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Collège d'Education veut donner à ses élèves une profonde formation générale de base, dans les cadres de la culture française et de mentalité chrétienne.

En vertu de l'accord conclu, le Collège préparera, au début, d'une façon spéciale les futurs maîtres et maîtresses à l'enseignement du français et de l'anglais. Les cours seront, à part à peu près égale, donnés soit en français, soit en anglais.

Dans le souci de répondre aux besoins du milieu, d'autres champs de spécialisation s'ajouteront plus tard, après entente avec l'Université.

DUREE DE LA SCOLARITE

Le programme des études offert par le Collège bilingue à ses étudiants se répartit sur une période de deux ans. La préparation

à l'enseignement dans les écoles bilingues prolonge d'une année la durée minimum des études. Le certificat d'enseignement "professional" s'obtient au terme d'une troisième année d'étude à l'Université d'Alberta.

Cependant, les candidats qui à la fin de la première année s'enrôlent pour la seconde à l'Université d'Alberta, satisfont aux exigences du certificat d'enseignement "Standard".

AFFILIATION AVEC L'UNIVERSITE D'ALBERTA

Pour faire suite à la recommandation du "Board of Teacher Education and Certification", le Collège, à la demande du Ministre, conclut une entente avec l'Université d'Alberta. En vertu du contrat entre les deux institutions,

1. le Collège, comme institution affiliée, donne les deux premières années de formation professionnelle aux futurs éducateurs, en vue du certificat dit "professional".
2. une troisième année, requise, doit se prendre sur le campus de l'Université d'Alberta.
3. le Collège insistera sur les cours des arts et des sciences; à l'Université, on donnera surtout les cours de méthodologie.
4. un certain nombre de cours offerts par le Collège doivent être égaux mais non identiques à ceux donnés par l'Université.
5. l'Anglais, l'Histoire et l'Introduction à l'Education de même que l'option sciences-mathématiques doivent être identiques à ceux donnés à l'Université et les étudiants écriront les examens de l'Université.
6. le personnel enseignant doit être approuvé par l'Université.
7. l'élaboration des programmes en certaines matières relève du Collège; l'Université doit les approuver.
8. l'Université se réserve la supervision des bibliothèques et laboratoires.
9. les conditions d'admission sont identiques à celles de l'Université.
10. les étudiants qui choisissent de passer à l'Université à la fin de la première année font évaluer leur dossier selon la pratique normale de l'Université.

ADMISSION

A. Pour être admis au Collège, un candidat doit posséder le diplôme dit "Senior Matriculation" accordé aux élèves de la province d'Alberta qui ont réussi leur douzième année et avoir obtenu une moyenne de 60 pour cent sur l'ensemble de ses examens. Ce certificat doit faire mention des matières suivantes: anglais et sciences sociales et en plus quatre des matières suivantes: mathématiques 30 ou 31, chimie 30, physique 30, biologie 32, français 30, allemand 30, latin 30 ou musique 30.

B. Les candidats qui ont étudié en dehors de la province d'Alberta devront détenir des titres équivalents à ceux des étudiants albertains. Leurs certificats doivent porter mention des mêmes matières; ils doivent également avoir obtenu une moyenne de 60 pour cent sur l'ensemble de ces matières.

C. Toute première demande d'admission doit être rédigée d'après la formule qu'on peut se procurer au Collège St-Jean. Le candidat fera parvenir cette formule dûment remplie avant le premier septembre. Il doit également voir à ce que les documents suivants soient envoyés:

1. un relevé officiel de son dossier scolaire,
2. deux lettres de recommandation,
3. inclure un droit d'admission de $5.00 (non-remboursable),
4. envoyer deux photos revêtues de sa signature au verso.

INSCRIPTION

Tous les élèves admis doivent s'inscrire personnellement la veille de l'ouverture des cours. En 1964, les cours débuteront le 21 septembre.

DROITS A ACQUITTER

Première demande d'admission non-remboursable	$5.00
Inscription annuelle	5.00
Bibliothèque, laboratoire, audio-visuels	6.00
Sports, casiers, cité étudiante	6.00
Jeunesses musicales	3.00
Droits d'enseignement	300.00
Pension, logement pour étudiantes	400.00

RESIDENCES

Le Collège reçoit des étudiantes dans les résidences du Collège, dirigées par des personnes fiables. Pour toute information, s'adresser au R.P. Recteur du Collège Saint-Jean.

Une pension à prix modique peut se trouver à proximité du Collège.

On peut aussi prendre le repas du midi au cafétéria du Collège.

PROGRAMME DES ETUDES

Voici le programme élaboré par le doyen de la Faculté d'Education et la direction du Collège de Pédagogie, en vue d'offrir un cours commun qui mène au B.Ed. soit à l'élémentaire, soit au secondaire:

PREMIERE ANNEE

Educational Foundation 201	(Anglais)	(3-0)	(0-0)
Educational Administration 261	(Anglais)	(0-0)	(3-0)
English 200	(Anglais)	(3-0)	(3-0)
Français 205	(Français)	(4-0)	(4-0)
Histoire 201	(Français)	(3-1s)	(3-1s)
Educational Psychology 276 (Psycho-pédagogie)	(Anglais)	(3-0)	(3-0)

DEUXIEME ANNEE

Français 335	(Français)	(3-0)	(3-0)
Français 355	(Français)	(3-0)	(3-0)
Philosophie 255	(Français)	(3-0)	(3-0)
Anglais 395	(Anglais)	(3-0)	(3-0)
Une option: — Physique 200	(Anglais)	(3-3)	(3-3)
Mathématiques 201	(Anglais)	(3-2)	(3-2)
ou Chimie 230	(Anglais)	(3-4)	(3-4)
Géographie ou Sciences Physiques	(Anglais)	(3-0)	(3-0)
Économie 200	(Anglais)	(3-0)	(3-0)

Un cours de catéchèse sera donné en première et deuxième année et sera obligatoire pour les catholiques.

Des cours épisodiques seront donnés par des professeurs invités au cours de l'année en collaboration avec l'Université Laval.

FRANÇAIS

FRANÇAIS 205

Le langage: moyen d'expression et de communication; ses qualités essentielles.

Phonétique corrective; exercices de lectures. Les mots; précision, forme et sens de mots français et de mots anglais. La phrase: structure de la phrase française en elle-même et en regard de la phrase anglaise.

Grevisse, M., "Précis de Grammaire Française"; "Le Bon Usage: Cours de Grammaire Française et de Langage Français". Revue: "Le Français dans le Monde".

Littérature. Cours destinés, en première et en deuxième année, à donner aux étudiants une vue générale de la littérature française, à leur en faire découvrir la richesse. Des oeuvres au programme, quelques-unes feront l'objet de cours: d'autres seront laissées à l'étude personnelle des élèves qui présenteront des travaux, sous forme de dissertation ou d'analyse littéraire sur certains aspects de ces oeuvres.

Moyen âge: Chansons de gestes, Romans courtois, Fabliaux, le théâtre comique: "Pathelin", poésies choisies de Villon.

Renaissance: Rabelais et Montaigne; Ronsard.

Textes: Classiques Larousse et Vaubourdolle; Collection littéraire Lagarde et Michard. Pour l'histoire générale: Castex et Surer, "Manuel des Etudes Littéraires Françaises".

FRANÇAIS 335

Etude des propositions subordonnées et de leurs équivalences. Méthodes de description et de narration.

Grevisse, M., ouvrages cités plus haut. Fournier, G., "Comment Composer mon Devoir français".

Littérature. Racine: "Andromaque"; Molière: "Le Bourgeois Gentilhomme"; La Fontaine: fables choisies; Marivaux: "Le Jeu de l'Amour et du Hasard"; Voltaire: contes; Lamartine: poésies choisies; Hugo: "Ruy Blas"; préfaces dramatiques: (Classiques Larousse et Vaubourdolle).

FRANÇAIS 355

Beaudelaire: quelques poèmes des "Fleurs du Mal"; Verlaine: poèmes; Maupassant: contes (Classiques Larousse et Vaubourdolle); Rostand: **Cyrano de Bergerac**"; Péguy; Morceaux choisis, poésie (Gallimard); Proust: textes sur l'art. Saint-Exupéry: "Le Petit Prince"; Montherlant: "La Reine morte"; Camus: "La Peste". Lecture de certains textes de la "Collection Littéraire Lagarde et Michard", XXe siècle.

Pour les autres cours:

English 200, Histoire 201, Educational Psychology 276, English 395, Physique 200, Mathématiques 201, Chimie 230, Géographie ou Sciences physiques, veuillez consulter l'Annuaire de l'Université de l'Alberta.

PHILOSOPHIE 255

OBJECTIF GENERAL

Par une étude de l'histoire de la philosophie on vise à arriver à une connaissance des principaux problèmes de la philosophie et la résolution offerte par les principaux philosophes.

CONTENU ETUDIE

I Epoque grecque et romaine (philosophie païenne)
- Parménide (530-444)
- Héraclite (540-475)
- Socrate (470-399)
- Platon (429-348) Vie et oeuvres — La République
- Aristote (384-322) Vie et oeuvres — Organon

II Epoque patristique et médiévale (philosophie chrétienne)
- St Thomas (1225-1274) vie et oeuvres
  - "De Ente et Essentia" (De l'être et de l'essence)
  - L'âme humaine (Somme Théologique 1q. 75-83)

III Epoque moderne (philosophie moderne et néothomiste)
- Descartes (1596-1650) "Discours de la Méthode"
- Hume (1711-1776) "An Enquiry Concerning Human Understanding".
- Hegel: Phénoménologie de l'Esprit
- Marx: "Le Marxisme", par Calvez.
- Russel; J. P. Sartre et Gabriel Marcel.

BOURSES, SUBVENTIONS ET PRETS

tels qu'applicables aux élèves du Collège Saint-Jean, Edmonton, Alberta.

Le Départment d'Education de l'Alberta a établi un conseil, appelé "The Students Assistance Board," dans le but de distribuer des capitaux aux étudiants qui ont besoin d'aide financière pour faire leurs études.

Ces capitaux, votés par la loi de 1959, sont désormais désignés sous le nom de "The Queen Elizabeth Education Scholarship Fund," afin de rappeler la visite de sa Majesté la Reine Elizabeth à l'été de 1959.

Les informations qui suivent sont tirées d'un dépliant, publié par le conseil dont le bureau se trouve à Edmonton.

On peut obtenir de cette agence:

(1) des **bourses** de la Province de l'Alberta.

(2) des **subventions** ou **aides.**

(3) des **prêts de la province.**

(4) des **prêts du Canada Student Loans Plan.**

(1) Les **bourses** sont destinées aux éleves du grade 12 et universitaires qui **excellent dans leurs études**. Les élèves qui obtiennent aux examens du grade 12 une moyenne de 75% ou plus peuvent appliquer. Les élèves universitaires sous-gradués qui ont obtenu aux examens de l'année précédente une moyenne de 75% ou plus à une université albertaine ou à un Collège affilié à l'Université de l'Alberta peuvent aussi appliquer. Sur application, on obtient une bourse de $100.00. Ceux qui apportent des preuves de leur besoin financier peuvent obtenir jusqu'à $1250.00.

(2) Les **subventions ou aides** sont octroyées aux élèves **d'après leurs succès académiques et leur besoin financier**. Les résultats au grade 12 ou aux examens universitaires permettent une aide qui se situe entre $50.00 et $300.00 si la moyenne conservée est entre, 60% et 69.9%. Si la moyenne est au-dessus de 70%, l'aide peut aller jusqu'à $400.00.

(3) et (4) Les **prêts** se font aux étudiants universitaires seulement, **d'après leurs succès académiques et preuves de leur besoin financier**. Ces prêts peuvent être effectués séparéement ou conjointement avec une bourse ou une subvention.

Pour pouvoir emprunter, les étudiants de Première Année doivent avoir conservé une moyenne de 60%; les étudiants des autres Années doivent avoir conservé une moyenne de 50%.

Les prêts proviennent de deux sources: du gouvernement provincial ou du gouverenment fédéral.

Les élèves de première année ou les élèves qui n'ont pas encore fait d'emprunt de la province tombent sous la loi de l'aide fédérale. Les autres peuvent recevoir des deux sources, pourvu que le montant ne dépasse pas $1,000.00 par année. Le conseil du "Students Assistance Board" se réserve le droit de diminuer le montant de la demande, si celle-ci leur paraît non justifiée.

Une fois leur études terminées, les élèves doivent rembourser, à des termes très raisonnables, les prêts: capital et intérêt.

Les élèves n'ont pas à rembourser les bourses ni les subventions.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau suivant:

The Secretary
Students Assistance Board
Department of Education
Edmonton, Alberta

LISTE DES ETUDIANTS 1964-65

Education — Première année

Alain, Marcella (Sr)
Beaudoin, Lise
Benoît, Thérèse
Bergeron, Rachel
Bériault, Rose (Sr)
Blais, Françoise
Corbière, Laurette
Déry, Jeannine
Desaulniers, Rita
Desaulniers, Yvonne
Doucette, Yvonne
Foisy, Cheryl
Fontaine, Antoinette
Gamache, Jocelyne
Goyer, Cécile (Sr)
Kinderwater, Shirley
Lafleur, Louise
Landry, Lucienne
Landry, Madeleine
Lefebvre, Ernest
Leroux, Claudette
Mahé, Thérèse
Mahé, Yvon
Maisonneuve, Raymonde
Martel, Angéline
Martel, Lorrette
Mercier, Diana
Merkosky, Claudette
Miller, Edith (Mme)
Noel, Maria
Plamondon, Jacques
Théroux, Yvette
Turcotte, Angèle (Sr)
Verreau, Lucille (Sr)
Vereyken, Maria (Sr)

Education — Deuxième année

Brosseau, Margaret
Brulotte, Lorraine
Côté, Jeannine
DesLauriers, Rita (Sr)
Dionne, Alice
Fraser, Edna (Sr)
Goudreau, Gérard
Henley, Irène
L'Abbé, Yolande
Lefebvre, Bernard
Levasseur, France
Morin, Louise
Nadeau, Jeannette (Sr)
Routhier, Ramona (Sr)
Savard, Hélène
Tellier, Dolorès
Tremblay, Lucille
Villeneuve, Juliette (Sr)

LISTE DES ETUDIANTS 1963-1964

Education — Première année

Blackburn, John	Rivière-Qui-Barre, Alta
Brosseau, Margaret	Brosseau, Alta
Brulotte, Lorraine	Falher, Alta
Côté, Jeannine	Falher, Alta
Deslauriers, Rita (Sr)	Edmonton, Alta
Dionne, Alice	Thérien, Alta
Fraser, Edna (Sr)	Edmonton, Alta
Gauthier, Réna	Plamondon, Alta
Goudreau, Gérard	Edmonton, Alta
Henley, Irène	Jean-Côté, Alta
L'Abbé, Yolande	Falher, Alta
Lefebvre, Bernard	Edmonton, Alta
Levasseur, France	Fort Kent, Alta
Morin, Louise	Saint-Albert, Alta
Oberkirsh, Carmen (Sr)	Edmonton, Alta
Poulin, Bernard	Makwa, Sask.
Régimbald, Paulette	Legal, Alta
Savard, Hélène	Jean-Côté, Alta
Tellier, Dolorès	Edmonton, Alta
Tremblay, Lucille	Saint-Paul, Alta
Tremblay, Raymond	Girouxville, Alta
Vallée, Paul	Edmonton, Alta

Education — Deuxième année

Baert, Yvonne	Legal, Alta
Campeau, Léonie (Sr)	Edmonton, Alta
Croteau, Noella	Bonnyville, Alta
Mercier, Lilianne (Sr)	Edmonton, Alta
Rivard, Hélène (Sr)	Edmonton, Alta
Victoor, Doreen (Sr)	Edmonton, Alta

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE LTÉE